

Tourisme et travail

De l'éducation populaire au secteur marchand
(1945-1985)

Sylvain Pattieu

Ouvrage publié avec le concours
de l'école doctorale 31 Pratiques et théories du sens
et de l'équipe d'accueil AE1571 Histoire des pouvoirs, des savoirs
et des sociétés (Université Paris-8-Vincennes-Saint-Denis)

Introduction

Les origines aristocratiques des pratiques touristiques, leur diffusion au sein des classes bourgeoises au cours du XIX^e siècle et la fonction de distinction de ce tourisme des élites ont fait l'objet de nombreux travaux historiques¹. En matière de tourisme populaire, les recherches sont plus limitées et souvent centrées sur la date mythique et inaugurale de 1936. Le dossier spécial du *Mouvement social* consacré aux congés payés ne comprend qu'un seul article consacré à l'après-1945 et il traite des négociations collectives et de l'action législative plus que des pratiques². Les ouvrages historiques apportant des éléments sur le tourisme populaire en France dans la deuxième moitié du XX^e siècle sont rares et ne constituent pas des études spécifiques de la question³. Pourtant tous les travaux reconnaissent que les départs en vacances d'ouvriers furent très limités en 1936 et dans les années postérieures, même s'il n'existe de statistiques nationales précises relatives au tourisme qu'à partir de 1964⁴. La «révolution estivale» évoquée par Antoine Prost, marquée par un développement large du tourisme dans toutes les couches de la population, ne s'accomplit donc qu'après guerre et elle est rendue possible par la forte croissance économique⁵.

1. Catherine Bertho Lavenir, *La Roue et le Stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999 ; Alain Corbin (dir.), *L'Avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995.

2. Francis Meyer, Corinne Sachs-Durand, Pierre Strasser, «Les congés payés depuis la deuxième Guerre mondiale : négociation collective et action législative», dans Jean-Claude Richez, Léon Strauss (dir.), *Le Mouvement social*, 150, janvier-mars 1990.

3. Marc Boyer, *Histoire du tourisme de masse*, Paris, PUF, 1999 ; Catherine Bertho Lavenir, *La Roue et le Stylo*, op. cit., p. 337-428 ; Ellen Furlough, «Le tourisme, le mouvement ouvrier et la critique de la consommation en France (1945-1985)», dans Alain Chatriot, Marie-Emmanuelle Chessel, Matthew Hilton (dir.), *Au nom du consommateur. Consommation et politique en France et aux États-Unis au XX^e siècle*, La Découverte, Paris, 2005 ; Antoine Prost, «Frontières et espaces du privé», dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 5, Paris, Seuil, 1987.

4. *Les Vacances des Français en 1973*, Paris, Insee, 1975.

5. Antoine Prost, «Frontières et espaces du privé», art. cité.

Si on excepte le moment 1936, l'histoire du tourisme en France a été principalement envisagée sous l'angle d'une histoire culturelle ou des mentalités. Elle est le plus souvent associée à la notion de « culture de masse », comprise comme un « processus de circulation des faits non matériels dans une société », structuré autour de « représentations collectives ⁶ ». Dans cette perspective, le tourisme est placé du côté de l'immatériel, des représentations et d'une culture commune aux différentes catégories sociales. Les changements nécessaires pour que les bénéficiaires des congés payés envisagent d'autres loisirs que ceux auxquels ils étaient habitués sont, par exemple, attribués à une « révolution mentale » qui n'épuise pas l'explication du phénomène ⁷. Cette appréhension du tourisme en termes de « culture de masse » présente le risque de condamner « sans appel les individus massifiés à la réception massive, passive, docile et crédule ⁸ ».

Il ne saurait être question ici de dénier la légitimité de l'histoire culturelle à traiter de l'histoire du tourisme, qui relève bien, en partie, d'un imaginaire et de représentations. Elle a le grand mérite de réfuter le « manque de dignité » attaché, selon les canons de la discipline historique, à l'objet loisir en général et tourisme en particulier ⁹. Nous entendons toutefois ici mettre davantage l'accent, sur un mode qui se voudrait complémentaire, sur les usages sociaux du tourisme et les pratiques différenciées découlant de cette activité, en souhaitant nous inscrire dans une « histoire sociale des appropriations » et des « consommations culturelles ¹⁰ ». Nous allons tenter de mener ce projet en nous

6. Jean-François Sirinelli, « L'avènement de la culture-monde », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, p. 11-12.

7. André Rauch, « Les usages du temps libre », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), op. cit., p. 355.

8. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, « Sociologues des mythologies et mythologies de sociologues », *Les Temps modernes*, 211, décembre 1963, p. 1002.

9. Jean-François Sirinelli, « L'avènement de la culture-monde », art. cité, p. 9.

10. *Nous voudrions nous inspirer en cela de la démarche de Daniel Roche concernant la mobilité à l'époque moderne : Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003 (p. 44 pour la citation) ; sur cet ouvrage, Sylvain Pattieu, « Usages et conséquences des mobilités à l'époque moderne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170, décembre 2007, p. 112 à 116. *La perspective de l'histoire culturelle n'est d'ailleurs pas toujours sourde à ce type de préoccupations : « Bref, différences et inégalités jettent la confusion sur le concept de loisirs de masse. Les pratiques paraissent marquer des différences, mais, à l'analyse, elles reflètent le plus souvent des inégalités entre les origines sociales et l'évolution des goûts »* (André Rauch, « Les usages du temps libre », art. cité, p. 378).

interrogeant sur les interactions entre individus, organisations et institutions, par le biais d'une pratique et d'un milieu spécifiques, en analysant la production de projets touristiques par des élites militantes liées au mouvement syndical. Notre objectif est d'inscrire ainsi le tourisme, même si ses produits sont immatériels, dans la constitution d'un marché des biens symboliques, c'est-à-dire dans le social, l'économique et le politique ¹¹.

— Pour une histoire du tourisme populaire

« Les congés payés, c'est le Club Méditerranée », déclare Gilbert Trigano dans un documentaire produit en 1996 pour la télévision ¹². Cette affirmation témoigne de la force de la référence à 1936, héritage revendiqué par un des fondateurs du Club Méditerranée, quand bien même l'association des origines s'est transformée en société commerciale. Il est vrai qu'elle est devenue un véritable symbole des vacances collectives, dont le succès du film *Les Bronzés* constitue l'apothéose cinématographique. Face au raccourci congés payés-Club Méditerranée, et malgré la composition sociologique peu populaire du Club, les décennies d'efforts syndicaux pour développer une politique des loisirs semblent de peu de poids. Pourtant, au cours de la deuxième moitié du xx^e siècle, les principales confédérations syndicales françaises ont pris position sur la question du tourisme. Elles ont mis en place, au moyen d'associations parmi lesquelles la plus connue est Tourisme et travail, proche de la CGT, des dispositifs vacanciers pour organiser les vacances des ressortissants des comités d'entreprise.

L'oubli de cette contribution du mouvement syndical à l'histoire des vacances tend à s'amplifier dans les années 1980 avec la crise du syndicalisme et du monde ouvrier. Dans le domaine du tourisme comme dans d'autres, les ouvriers, et plus largement les milieux populaires, sont devenus « invisibles ¹³ ». S'ils sont évoqués, c'est en tant que bénéficiaires de la « culture de masse », fondus parmi d'autres dans une catégorie floue. Ils sont alors souvent les victimes du « racisme de l'intelligence », racisme de classe caractéristique des dominants persuadés de leur essence

11. Pierre Bourdieu, « L'économie des biens symboliques », chapitre 6 dans *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

12. Philippe Kohly (réalisation), Olivier Duhamel et Jean-Noël Jeanneney (scénaristes), *Les Congés payés*, Production Cinétévé La Cinquième, 1996.

13. Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière, Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, p. 14.

supérieure du fait de leurs titres scolaires et de leur culture¹⁴. Moutons de la grande « transhumance » vacancière¹⁵, qualifiés par certains de « beaufs » des campings ou des plages, figures héritées des « congés payés » de 1936 dont l'invasion supposée effrayait les bourgeois, ils sont les responsables putatifs des papiers gras, du bruit et autres pollutions touristiques¹⁶. Spectateurs conformistes et passifs des lieux et monuments obligatoires du tourisme, leurs goûts vulgaires ne leur permettent pas de les comprendre. Ces clichés illustrent à quel point la culture populaire est souvent abordée dans la perspective du manque, du dévoiement, de la domination par rapport à la culture légitime¹⁷.

Dans le cas du tourisme, cet aspect est renforcé par le fait que le tourisme est une invention des élites aristocratiques, qui s'est progressivement diffusée comme une marque de distinction au sein de la bourgeoisie. Les pratiques vacancières n'ont touché les milieux populaires qu'avec la législation sur les congés payés. Or les loisirs sont un des lieux de la production autonome d'une culture populaire « au repos », qui ne se fige pas dans une contestation perpétuelle de la culture dominante : « C'est l'oubli de la domination, non la résistance à la domination, qui ménage aux classes populaires le lieu privilégié de leurs activités culturelles les moins marquées par les effets symboliques de la domination¹⁸. » L'histoire du carnaval est ainsi celle d'un phénomène festif qui renverse le haut et le bas, subvertit les conventions, échappe plutôt qu'il ne s'oppose à l'encadrement de l'Église ou des institutions. Analyser une activité de loisir permet de ne pas considérer les catégories populaires uniquement par rapport à la domination économique, en termes de manque et de souffrance, ou au contraire en termes de conflits et de révolte, mais aussi par rapport à ce qui constitue des moments de distraction, voire de liberté. Traditionnellement, jusqu'aux années 1980, l'histoire sociale est plutôt focalisée sur le travail, qu'il s'agisse de le considérer à travers son organisation, ses conflits ou ses contraintes.

14. Pierre Bourdieu, « Le racisme de l'intelligence », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 264-268.

15. Jean Viard, « Les vacances, ou la mise en circulation des corps », *Les Cahiers de l'animation*, 59, mars 1987.

16. Dans les années 1970, par exemple, un tract vigoureusement opposé à l'installation à Villefranche-sur-Mer d'un centre de vacances de Tourisme et travail insiste sur la « pollution par les déchets accrue avec cette installation de milliers de touristes débraillés » (*Archives départementales de Seine-Saint-Denis*, 53 J 181).

17. Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.

18. *Ibid.*, p. 81.

Lors des moments de crise, 1936 ou 1968 par exemple, c'est en lien avec le monde du travail que les catégories populaires font brusquement irruption sur la scène sociale et politique. Le loisir s'inscrit dans un temps plus long, dans une histoire du quotidien des milieux populaires. Il fait partie intégrante du social dans le sens où il représente une dimension importante de la vie des individus. Il peut même davantage constituer pour eux une finalité, en donnant un sens à leur existence, que le monde du travail. L'extension du temps libre conduit le loisir à ne pas constituer un simple élément subsidiaire par rapport au travail mais à compter autant sinon davantage : c'est le cas de la passion, du *hobby*, de la collection ou du « travail à-côté ¹⁹ ».

Il serait illusoire de prétendre saisir une culture populaire pure, exempte de toute trace de domination, de tout contact entre le peuple et les élites. À partir de sources exclusivement privées, nous aurions peut-être pu accéder directement aux pratiques des vacanciers populaires, mais dans le cadre du tourisme ces pratiques existent souvent par le biais d'une médiation, d'une organisation. La nécessité de cette organisation, qui laisse peu de place à une expression spontanée du tourisme, ne s'impose pas seulement pour les milieux populaires. Les grands tours des aristocrates aux ^{XVII^e} et ^{XVIII^e} siècles ne sont pas menés au hasard mais le fait d'aller et revenir s'inscrit dans « des usages et des symboliques de l'espace ²⁰ ». De la même manière, il est difficile d'envisager le tourisme populaire sans intermédiaires, qu'ils soient marchands ou associatifs, même si la dimension de liberté potentiellement décelable dans l'étude des loisirs s'en trouve relativisée. En France, avant le vote de la loi en 1936, les adversaires des congés payés les ont toujours accusés d'être prétexte à l'oisiveté et à la paresse, tendance supposée naturelle des catégories populaires. À l'inverse, leurs partisans les justifiaient par la nécessité de « donner un contenu à cette liberté nouvelle ». En France, « catholiques, socialistes, communistes, syndicalistes et patrons éclairés partageaient l'idée que les congés payés constituaient un temps privilégié d'éducation du peuple [et que] le temps libre ne devait pas seulement être occupé, mais aussi encadré ²¹ ». Le mouvement syndical constitue un des intermédiaires chargés de cette fonction d'encadrement et un tel intérêt pour le tourisme n'allait pas de soi. Dans la deuxième moitié du ^{XX^e} siècle, il se traduit par la

19. Florence Weber, *Le Travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1989.

20. Daniel Roche, *Humeurs vagabondes*, op. cit., p. 677-698.

21. Jean-Claude Richez et Léon Strauss, « Généalogie des vacances ouvrières », *Le Mouvement social*, 150, 1992, p. 9.

mise en œuvre d'un projet vacancier centré sur de hautes ambitions d'éducation populaire et de prise de conscience politique à travers les loisirs. Il s'agit donc de s'intéresser aux loisirs populaires au travers des vacances, ou plutôt d'un certain type de vacances, organisées par l'intermédiaire des associations de tourisme liées aux confédérations syndicales françaises. Tout comme certaines élites bourgeoises de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle avaient prétendu, à travers le Touring-club de France, s'approprier et diffuser ce loisir aristocratique qu'était le tourisme, des élites syndicales et associatives ont eu pour ambition d'être les porte-parole fidèles des intérêts touristiques populaires et de définir à leur tour ses normes, ses buts et ses espaces²².

En ce sens, privilégier l'étude du loisir ne conduit pas à écarter toute dimension politique mais à l'atteindre par un autre biais. À partir des acteurs et de leurs pratiques, du sens qu'ils leur donnent, le loisir permet de considérer non ce qui se donne comme directement politique mais ce qui produit du politique. Les vacances contribuent, de fait, à l'acquisition d'un capital culturel, fournissent des éléments de distinction. Elles sont à ce titre un élément des luttes de classement des différents groupes sociaux²³. Elles appartiennent au registre des luttes symboliques et participent à une histoire sociale du politique. Même s'ils peuvent être le lieu d'une tension entre individu et collectif plus forte que dans le travail, les loisirs populaires participent à la production d'un groupe, à une unification symbolique, capable de faire émerger une identité collective dans des milieux populaires souvent moins intéressés par la politique partisane, institutionnelle. Cette identité collective à travers le loisir s'inscrit dans ce que Stéphane Beaud et Michel Pialoux désignent comme une histoire incorporée, « qui contribue à fabriquer des personnalités sociales et des générations sociales²⁴ ». Plusieurs fois, doctorant sommé de décliner le sujet de mes recherches, souvent considéré par avance comme obscur, j'ai été agréablement surpris d'entendre mes interlocuteurs s'exclamer : « Tourisme et travail ? Mais bien sûr ! Je connais bien, mes parents étaient à la CGT, je partais en vacances avec cette association ! » Les vacances avec une association comme Tourisme et travail ont donc participé, parmi d'autres éléments, à définir des « générations sociales » liées à l'histoire de la CGT, et plus largement à celle des milieux populaires.

22. Catherine Bertho *Lavenir*, *La Roue et le Stylo*, op. cit.

23. François Périer, *Vacances populaires : images, pratiques et mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 38-39.

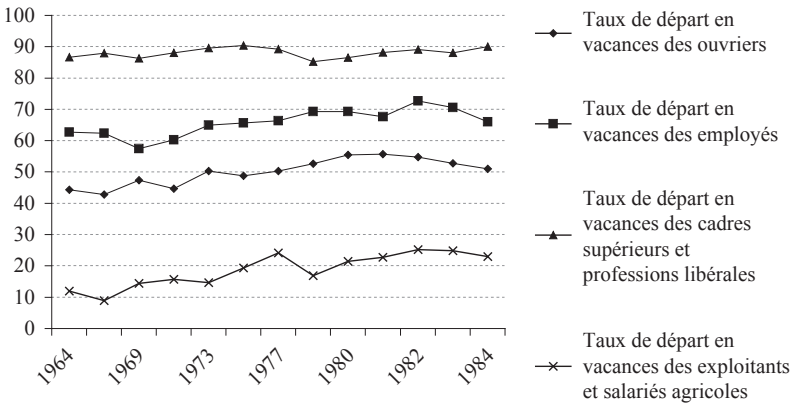
24. Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

Tourisme et milieux populaires

Cette histoire des loisirs et du tourisme populaire contribue d'autant plus à définir des « générations sociales » qu'elle revêt en France une dimension symbolique toute particulière. Elle naît avec le Front populaire et la loi sur les congés payés votée par l'Assemblée et le Sénat à une quasi-unanimité en juin 1936. La loi, une des seules mesures du Front populaire n'ayant pas été abolie par le régime de Vichy, est modifiée en mars 1956, en mai 1969, puis en janvier 1982, faisant passer de deux à cinq les semaines de congés payés. Les associations de tourisme populaire n'ont guère le temps de se développer avant la guerre. Le départ en vacances dans les milieux populaires est resté rare ²⁵.

Les statistiques sont révélatrices de la difficulté pour les ouvriers d'accéder au tourisme. Leur taux de départ en vacances progresse mais reste bien inférieur à celui des cadres supérieurs et professions libérales, comme le met en évidence le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Taux de départ en vacances en fonction des catégories sociales de 1964 à 1985 ²⁶



25. Jean-Claude Richez et Léon Strauss, « Revendication et conquête des congés payés en Alsace et en Moselle » ; Roland Trempé et Alain Boscus, « Les premiers congés payés à Decazeville et à Mazamet », *Le Mouvement social*, 150, 1992.

26. Source : Marc Christine, Violette Filipowski, Sylvie Monteiro, *Les Vacances des Français : évolution sur 20 ans et résultats détaillés de 1986 à 1990*, Paris, Insee, 1992, tableau 2, p. 26.

Il augmente nettement jusqu'au début des années 1980, avant de stagner puis de régresser légèrement. Alors que près de neuf cadres et professions libérales sur dix partent en vacances, la proportion d'ouvriers ne dépasse guère un sur deux. Les vacances ouvrières, et plus largement populaires, sont donc dans la deuxième moitié du *xx^e* siècle une réalité sociale indéniable, mais ne concernent pas toutes les familles, d'abord du fait des contraintes matérielles. Les statistiques de l'Insee ne font le lien entre taux de départ en vacances et revenus des ménages qu'à partir de 1984 mais leur corrélation est claire. Pour l'année 1984, le taux de départ des ménages disposant d'un revenu annuel inférieur à 20 000 francs est de 26,5 %, monte à 38 % pour des revenus entre 45 000 et 60 000 francs, dépasse les 60 % à partir de plus de 80 000 francs²⁷. Le taux de départ, au milieu des années 1980, est plus faible à mesure que la qualification diminue : en 1985, les taux de départ en vacances des contremaîtres et des ouvriers qualifiés sont respectivement de 69 % et 53 % contre 40 % pour les ouvriers spécialisés et manœuvres²⁸. La proportion de ceux qui partent par l'intermédiaire de leurs comités d'entreprise, ou par le biais d'associations ou d'agences de tourisme, n'est pas précisée. Les vacances organisées par les syndicats et les associations qui leur sont liées ne couvrent pas l'ensemble des pratiques vacancières populaires. Le choix de se centrer sur ce type de vacances présente le risque, en portant l'essentiel de l'étude sur des organisations, de réduire la part de l'analyse des usages de leurs vacances par les vacanciers populaires, même s'il est question de leur réception et de la part de réappropriation qui en résulte. Ce que la démarche perd en connaissance des pratiques populaires, qui tiennent une part limitée bien que réelle dans ce travail, elle le gagne du point de vue de l'histoire des rapports entre associations et confédérations syndicales. Elle met en effet l'accent sur l'apparition, à la Libération, de nouveaux acteurs du tourisme, dans la continuité de l'héritage de 1936. Le comité d'entreprise (CE), né en 1945, constitue un point de convergence de l'histoire de ces nouveaux acteurs associatifs et syndicaux.

27. Ibid.

28. Ibid., *tableau 12, p. 83.*

Pour une histoire décloisonnée des syndicats

L'historiographie des confédérations syndicales présente presque toujours un caractère cloisonné, à l'image du syndicalisme français lui-même. Les chercheurs travaillent souvent sur une confédération, et il existe aujourd'hui un corpus de travaux solides et récents, en histoire et en sociologie²⁹. La CGT, la CFDT et la CGT-FO, les trois principales confédérations ouvrières, font l'objet de monographies, mais les études transversales sont rares. L'entrée dans l'histoire des confédérations par un champ d'activité, le tourisme et les loisirs en l'occurrence, permet de penser des formes de similarité dans les rapports des confédérations avec les associations de tourisme populaire, dans la perspective d'une étude transversale du syndicalisme français. Il s'agit de tenter de dépasser les monographies en comparant, sur un point précis, l'histoire des confédérations, et d'aborder cette histoire sous un angle nouveau, en étudiant un type d'associations bien spécifique, en lien avec le mouvement syndical.

La question des rapports entre syndicats et partis politiques a eu en France une importance toute particulière, mais il n'en est pas de même pour ceux des syndicats avec les associations. La séparation entre ces deux formes de regroupement en France, et la spécificité de leurs rapports, s'explique par un cadre juridique et politique particulier, qui diffère du modèle allemand où le syndicalisme, à bases multiples, s'est doté d'un réseau d'organisations de services³⁰. Ce sont trois lois, celle de 1884 sur les syndicats, de 1898 sur les mutuelles, et de 1901 sur les associations, qui ont rendu cette configuration inopérante en France, en codifiant une séparation entre le citoyen et le travailleur, entre le mutualiste et le syndicaliste. La loi de 1884 autorise les syndicats, mais

29. Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT, Bruxelles, Complexe, 1995* ; Dominique Andolfatto, *Dominique Labbé, La CGT, organisation et audience depuis 1945, Paris, La Découverte, 1997* ; Frank Georgi, *L'invention de la CFDT : 1957-1970, syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions du CNRS, 1995* ; Michel Dreyfus, Gérard Gautron, Jean-Louis Robert, *La Naissance de Force ouvrière : autour de Robert Bothereau, PUR, 2003* ; Karel Yon, *La CGT-FO dans l'ordre politique. Sociologie d'une représentation syndicale, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, 2008*.

30. Michel Dreyfus, Sandrine Kott, Michel Pigenet, Noël Whiteside, « Les bases multiples du syndicalisme au XIX^e siècle en Allemagne, France et Grande-Bretagne », dans Jean-Louis Robert, Friedhelm Boll, Antoine Prost (dir.), *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX^e siècle, Publications de la Sorbonne, 1997, Paris*.

les cantonne sur le terrain professionnel, distingue les intérêts spécifiques du groupe ouvrier de l'intérêt général donc de la politique.

Les associations de tourisme liées aux confédérations syndicales sont nées au cours des années 1930-1980, période d'« extension maximale d'une influence syndicale pour partie institutionnalisée ³¹ ». Ce « temps de la décantation, d'un partage des rôles et du terrain et, par suite, d'une moindre rivalité et d'une relative sérénité ³² » est aussi celui d'une centralité donnée « au noyau dur de la classe ouvrière et à ses organisations ³³ ». Ces dernières se dotent de leurs associations spécifiques, qui se démarquent de celles proches d'un syndicalisme enseignant autonomisé, en 1946, avec la création de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) ³⁴. Le syndicalisme enseignant dispose en matière de loisirs et d'éducation populaire d'une antériorité et s'appuie sur son propre réseau associatif, avec la Ligue de l'enseignement ³⁵. Ces pratiques dessinent la gestion par les professionnels d'une activité sociale et correspondent à un « corporatisme de secteur public », sur la base d'une défense de l'école laïque et du monopole des activités relevant de l'Éducation nationale ³⁶. Le syndicalisme enseignant et ses associations se bornent toutefois à l'organisation des vacances des enfants, laissant à découvert un terrain dont certaines confédérations syndicales se saisissent.

Associations de tourisme social et mouvement syndical

Travailler sur les associations conduit à réfléchir sur ceux qui les font vivre, sur leurs acteurs, dirigeants, militants et usagers. Claire Andrieu évoque une « politique de spécialisation » de militants de partis politiques

31. *Martine Barthélémy, Michel Pigenet, « Syndicats et associations : ignorance et concurrence », dans Danielle Tartakowsky, Françoise Têtard (dir.), Syndicats et associations : concurrence ou complémentarité?, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 93-94.*

32. *Ibid.*

33. *Danielle Tartakowsky, « Convergences », dans Danielle Tartakowsky, Françoise Têtard (dir.), Syndicats et associations, op. cit., p. 356.*

34. *Guy Brucy, Histoire de la FEN, Paris, Belin, 2003 ; Laurent Frajerman, Histoire de la FEN : nouvelles sources, nouveaux débats, Actes du colloque des 11 et 12 mai 2006, à paraître aux Presses du Septentrion.*

35. *Jean-Paul Martin, La Ligue de l'Enseignement et la République, des origines à 1914, thèse de doctorat, IEP de Paris, 1992.*

36. *Martine Barthélémy, Associations : un nouvel âge de la participation?, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 114.*

qui rejoignent certaines « organisations de masse³⁷ ». Ce phénomène existe aussi dans le mouvement syndical en direction du mouvement associatif. La mise en place d'associations de tourisme social ou populaire liées aux confédérations syndicales permet d'interroger la marge d'action militante et syndicale dans un domaine qui paraît relever davantage du secteur marchand. De telles associations sont dès l'origine soumises à une tension entre logiques militantes et logiques professionnelles, rôle de service et de revendication. Elles construisent pourtant leur légitimité dans l'affirmation d'une différence irréductible avec le secteur marchand, dont la concurrence va en s'accroissant des années 1960 aux années 1980. Dans ce cadre, les passages du militantisme syndical à l'associatif représentent une sanction ou une récompense, une progression ou un recul dans les carrières militantes, correspondant à des rétributions symboliques ou matérielles variables selon la période envisagée³⁸. Les savoir-faire des militants syndicaux sont une ressource pour l'association, mais le capital acquis peut être reconverti au sein de la confédération syndicale, voire en dehors du militantisme, permettant aux individus d'échapper à leur position sociale.

Pour une histoire sociale du tourisme

Croiser les histoires, celle des associations de tourisme et des loisirs populaires, encore largement à défricher, et celle du mouvement syndical, permet d'examiner sous un angle nouveau l'espoir, né en 1936, d'un tourisme populaire, ouvrier, social, éducatif. L'histoire des stratégies syndicales, à laquelle est consacrée la première partie de ce travail, est traitée d'un point de vue surtout national. Les élaborations des confédérations syndicales en matière de tourisme et leurs évolutions y seront comparées, en lien avec des évolutions sociales plus qu'avec les changements politiques ou syndicaux. Les archives confédérales de la CFTC-CFDT et celles de la CGT sont prolixes. Celles de la CGT-FO sont limitées, du fait de son intérêt tardif pour les questions du tourisme, mais nous ont été largement ouvertes. Nous tenterons donc tout d'abord de comprendre comment, à travers leurs liens aux associations et la constitution de dispositifs vacanciers, les confédérations syndicales ont tenté de donner un sens aux pratiques touristiques des usagers des CE.

37. Claire Andrieu, Gilles Le Beguec, Danielle Tartakowsky (dir.), *Associations et champ politique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

38. Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), p. 123-154.

L'existence de ces dispositifs a permis aux associations de disposer d'une relative autonomie, avec un fonctionnement, un discours et des pratiques propres. La deuxième partie de cette thèse tente d'analyser ce phénomène à partir de l'exemple de Tourisme et travail, liée à la CGT. Plusieurs raisons justifient cette réduction de la focale à une seule organisation. Ses quarante années d'existence inscrivent dans la durée les discours qu'elle a tenus sur le tourisme, leurs constantes et leurs inflexions. Le soutien continu de la confédération syndicale la mieux implantée lui a longtemps permis de bénéficier d'une certaine hégémonie dans son secteur, de développer ses propres pratiques, dans une autonomie relative. Elle dispose donc d'archives propres dont la CGT a hérité. La CFDT et la CGT-FO, qui ont changé de politique associative et intégré la réflexion sur les vacances dans leurs propres instances et commissions, ne disposent pas d'archives associatives sur une aussi longue durée. La proximité durable entre la CGT et Tourisme et travail a permis de disposer de sources et d'archives sensiblement plus abondantes que pour les autres associations. Ces archives sont importantes, à diverses échelles, qu'il s'agisse de sa revue éponyme mensuelle, des documents iconographiques, documents internes de la fédération et des associations locales, avec un déséquilibre résultant d'un volume beaucoup plus important à partir des années 1970 que pour la période précédente. Elles ont été complétées par des entretiens avec d'anciens dirigeants, salariés ou vacanciers de Tourisme et travail et de la CGT. Ils fournissent d'utiles compléments et éclairages par rapport aux sources écrites. Le choix de concentrer une partie des entretiens sur les divers acteurs d'une ancienne association locale, celle de Tours, leur donne une certaine homogénéité. Chemin faisant nous essaierons de fonder, à partir de notre étude de Tourisme et travail, des clefs pour la compréhension du discours et du fonctionnement des autres dispositifs vacanciers confédéraux.

Le projet d'une histoire sociale du tourisme, appliqué au mouvement syndical et aux associations de tourisme populaire, s'inscrit dans une interdisciplinarité. Fernand Braudel décrivait l'histoire comme une « synthèse par vocation », qui « cherche toujours à atteindre la totalité du social », et qui de ce fait « est à toutes les places du festin » en utilisant toutes les sciences sociales³⁹. Sans avoir cette prétention totalisante, nous ferons appel à la sociologie de la culture et des milieux populaires,

39. Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 104-105 et p. 114.

à celle des organisations, aux travaux existants sur le tourisme. En croisant les disciplines, dans une perspective qui reste historique, ce travail se voudrait un apport à l'histoire sociale française de la deuxième moitié du xx^e siècle. S'ouvrant avec la prospérité économique des Trente Glorieuses et se terminant au début de ce qui a été récemment désigné comme la période des « Trente Piteuses ⁴⁰ », elle entend contribuer à l'analyse d'un type de rapports entre deux formes d'action collectives, éclairer les diverses interprétations d'un projet d'éducation populaire selon les syndicats, les associations et la période, étudier sa réception et ses contradictions.

40. Nicolas Baverez, *Les Trente Piteuses*, Paris, Flammarion, 1999. Nous empruntons l'expression sans souscrire aux théories « déclinistes » de l'auteur.